

Règlement particulier du Tournoi des Têtes Bleues

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours) et sous le nom « *Tournoi des Têtes Bleues* ». Il se déroule les 30/11/2019 et 01/12/2019 au Gymnase André Gauquelin, Rue André Gauquelin 77570 Château Landon, 7 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est Emmanuel BECHU. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.



Article 2 : séries et tableaux

- 2.1 Le tournoi « *Tournoi des Têtes Bleues* » est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs des catégories minime, cadet, junior, senior et vétérans.
- 2.2 Les séries proposées sont NC/P12/P11/P10, D9/D8/D7, R6/R5, R4/N3 dans les tableaux de SH, SD, DH, DD, DM.
- 2.3 Les simples et mixtes se joueront sur la journée du samedi, et les DD et DH sur la journée du dimanche.
- 2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe.
- 2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.
- 2.6 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux et séries.

Article 3 : inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 1 novembre 2019**.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **vendredi 15 novembre 2019**. Les classements seront arrêtés à cette date. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
- 3.3 La fiche d'inscription est à envoyer par courrier.
- 3.4 Le règlement, par chèque à l'ordre du « CLBC », est à envoyer **par courrier** à l'adresse suivante : Mme. Couteau Ana-Maria 53 Av Jacques Louis Dumesnil 77760 LARCHANT
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**, (dans l'ordre d'arrivée des règlements, le cachet de la poste faisant foi)
- 3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **14€** pour **1 tableau**, **20€** pour **2 tableaux** : dont 2€ pour la participation fédérale
- 3.7 Les joueurs sont autorisés à s'inscrire jusqu'à 2 tableaux maximum (1 tableau par jour).
- 3.8 Les joueurs classés dans diverses séries, joueront dans leur série selon leur classement à J-15.
- 3.9 Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement de la paire à J-15.
- 3.10 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 23h00 et le dimanche de 08h00 à 18h00.
- 3.11 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.
- 3.12 Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Article 4 : forfaits

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « *Tournoi des Têtes Bleues* » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
 -  si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 -  si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou**



présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : déroulement

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match. Il devra aussi signaler son retour.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs, pour moitié. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est RSL 3.
- 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Let compté une fois au service puis faute en jeu.
- 5.10 Le comptage des points sera fait par les joueurs.
- 5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.13 La participation au tournoi « Tournoi des Têtes Bleues » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.15 Dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton (LCBAD, FFBAD...), ou des représentants de presse. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image.